



Dossier de presse

A photograph of a newspaper page, tilted slightly. The word 'NEWS' is printed in large, bold, black, sans-serif capital letters across the middle of the page. The background shows the dense, smaller text of the newspaper columns.

SOMMAIRE

1 L'autopartage ou comment envisager l'avenir de la voiture autrement ?

1.1 Tous les avantages d'une voiture individuelle sans les inconvénients

1.2 Une solution d'avenir à l'échelle des collectivités et des entreprises

1.3 Zoom sur les secteurs émergents

2 Mobility Tech Green, près de 15 années d'expérience dans la gestion de flotte partagée

3 Deux offres d'autopartage pour entreprises et collectivités

3.1 e-Colibri, la solution d'autopartage sur-mesure

3.2 Mobilycar, l'offre d'autopartage intégrant le véhicule



1

L'autopartage ou comment envisager l'avenir de la voiture autrement ?

L'autopartage (aussi appelé carsharing), apparu dans les années 50, connaît un véritable essor depuis une décennie. Il s'agit d'un système dans lequel un groupe d'individus ayant souscrit à un abonnement utilisent un parc de véhicules en libre service. Ici, il n'y a aucune voiture individuelle mais bel et bien des automobiles à la disposition de tous, selon les besoins. Au lieu de posséder un véhicule personnel, qui reste l'essentiel du temps en stationnement, l'utilisateur dispose d'une voiture qu'il finance pour une durée précise. Le reste du temps, elle est libre pour les autres membres. C'est un principe analogue à celui du Vélib', qui existe à Paris depuis 2007.

Très intéressante d'un point de vue financier, cette pratique permet de partager entre tous les utilisateurs les frais récurrents d'un véhicule, à savoir l'assurance, les frais d'achat, l'entretien, etc. Plus encore, elle permet de réduire le nombre de voitures sur la route, favorisant ainsi le développement durable ainsi qu'une meilleure fluidité des trajets en centre-ville.

À ne pas confondre avec le covoiturage !

Sur le marché des nouvelles mobilités urbaines, l'autopartage et le covoiturage sont deux modes de déplacement complémentaires et alternatifs en devenir.

S'opposant à la logique de possession d'un véhicule, ils prônent celle de l'utilisation d'un véhicule à usage collectif et récurrent. Le covoiturage consiste à partager un véhicule avec d'autres utilisateurs lors de mêmes parcours, qu'ils soient occasionnels ou réguliers. Plusieurs personnes disposent ainsi du véhicule de l'un d'entre eux. Le covoiturage a le vent en poupe et cette pratique devrait se renforcer notamment en ce qui concerne les avantages écologiques et économiques qu'elle présente ! Il permet de réduire le nombre de véhicules sur les routes, favorisant ainsi la décongestion des centres urbains (point commun avec l'autopartage) et la diminution des gaz à effets de serre.

Les différents modes d'autopartage :

- L'autopartage de flottes internes d'entreprises ou de collectivités.
- L'autopartage public urbain, par délégation de service public.
- La location très courte durée (moins d'1 jour) ou courte durée (1 jour).
- La location longue durée (sur 1 à 5 ans selon un kilométrage préétabli).
- L'autopartage peer-to-peer, entre particuliers.



Il existe différents modes de location de véhicules adaptés aux différents usages de l'autopartage :

- la location « en boucle » : le véhicule doit absolument être réservé et être rapporté à l'endroit où il a été emprunté.
- la location « one way » : le véhicule doit également être réservé mais peut être rapporté dans n'importe quelle borne.
- le « total libre-service » : le véhicule n'a pas besoin d'être réservé au préalable. S'il est libre (lumière verte sur le toit du véhicule), l'utilisateur peut l'emprunter immédiatement à l'aide de sa carte et le laisser sur n'importe quelle place de parking, équipée ou non d'une borne.

1.1 Tous les avantages d'une voiture individuelle sans les inconvénients

Selon l'Automobile Club, le coût annuel d'un véhicule personnel varie entre 6 049€ (pour un véhicule essence) et 7 991€ (pour un véhicule diesel). La part des coûts fixes supportés par le propriétaire (achat, perte de valeur, assurance, stationnement...) est bien plus importante que les coûts variables (carburant, péages...).

Du point de vue de l'utilisateur, l'autopartage présente de nombreux avantages tels que :

- mutualiser les coûts (achat, assurance, entretien, réparations, carburant, etc.).
- avoir une voiture à proximité grâce à un réseau de stations et y accéder en libre-service, 24h/24 et 7j/7.
- effectuer des trajets de courte durée (1 trajet sur 2 effectué en voiture fait moins de 3 km).
- éviter les recherches de places de stationnement.

- avoir le choix entre plusieurs types de véhicules adaptés aux besoins (citadine, berline, break...).
- compléter les modes alternatifs à la voiture individuelle : marche à pied, vélo, transports en commun, location classique...
- payer uniquement pour la durée d'utilisation (facturation à l'heure et au kilomètre).

1.2 Une solution d'avenir à l'échelle des collectivités et des entreprises

1 voiture en autopartage = 10 voitures particulières en moins (Source Consoglobe)

En réduisant le nombre de voitures, et en optimisant leur utilisation, l'autopartage apporte des solutions aux problématiques rencontrées par les grandes métropoles :

- **Solution économique** : réduction des coûts supportés par la collectivité/l'entreprise (consommation d'espace, pollution, investissements...).
- **Solution de décongestion** : impact positif significatif sur la circulation, le stationnement et la diminution des accidents.
- **Solution écologique** : réduction de la pollution, des nuisances sonores et développement de la mobilité multi-choix et des modes de déplacement doux (marche à pied, vélo, transports collectifs, covoiturage...).

L'autopartage, au cœur des enjeux du transport de demain

Durant la dernière décennie, la répartition de la population urbaine mondiale est passée de 25% à 50%. Dans 25 ans, 9 milliards de personnes cohabiteront en milieu urbain. Plus d'un milliard de véhicules parcourent actuellement la planète et, selon les Nations Unies, ce chiffre devrait tripler d'ici 2050 !

Les collectivités et les entreprises prennent aujourd'hui conscience des enjeux de la mobilité future. Selon Frost & Sullivan, ce secteur serait sur le point de connaître une énorme mutation. Le paradigme de la mobilité semble progressivement passer de la possession à l'utilisation de la voiture grâce à la très forte croissance des secteurs de la location, du covoiturage et de l'autopartage. Ce dernier apparaît pour les entreprises comme une alternative face à une gestion des parcs automobiles de plus en plus coûteuse. Frost & Sullivan estime que 80 000 véhicules devraient fonctionner en autopartage dans les entreprises en Europe et plus de 4 000 entreprises intégreraient ce type de service d'ici 2020.

La démocratisation de cette pratique illustre bien la tendance de la consommation collaborative. Elle repose sur trois piliers à savoir l'usage, la dimension écologique et la récréation du lien social. La voiture symbolisait hier un objet statutaire. Elle semble aujourd'hui promise à devenir le transport en commun du futur.

D'APRÈS VOUS, CES NOUVELLES SOLUTIONS EN MATIÈRE DE MOBILITÉ VONT-ELLES SE DÉVELOPPER AU COURS DES DIX PROCHAINES ANNÉES ?

(Moyenne des 8 pays)



Une véritable opportunité pour les entreprises

L'autopartage, initialement basé sur les modèles Peer-to-Peer, est parfaitement adapté aux besoins du marché B-to-B et connaît une croissance phénoménale en entreprise. Créé en Europe dans les années 40, il s'est popularisé à partir des années 90. Les entreprises françaises commencent en effet à saisir les enjeux de l'autopartage en B-to-B : des économies sur les frais hors flotte, un impact significatif sur la circulation et le stationnement, une réduction de la pollution et des nuisances sonores. Le développement de la mobilité multi-choix et des modes de déplacement doux fait partie des grandes questions.

1.3 Zoom sur les secteurs émergents

Les solutions d'autopartage s'adaptent aux secteurs émergents du libre-service automobile, comme l'éducation (les universités), les aéroports (offres de mobilité pour passagers), ou les services liés à l'immobilier : autopartage au sein d'immeubles d'habitations (en remplacement de la deuxième voiture) ou de bureaux accueillant différentes sociétés.

Le cohabitat est un système qui a déjà fait ses preuves dans les pays anglo-saxons et nordiques (Danemark, Suède, Pays-Bas...) et qui se propage progressivement au reste de l'Europe (France, Espagne, Belgique, Angleterre, Italie). Les cohabitants de ces projets immobiliers originaux choisissent de partager certains espaces aussi divers que la buanderie, une salle de jeux ou une chambre d'amis. S'inspirant de cette tendance, des groupes immobiliers travaillent sur des projets d'immeubles équipés d'un ou deux véhicules de services en autopartage qui pourraient remplacer la fameuse 2ème voiture et que les habitants d'un même immeuble pourraient partager. Ce service est également transposable aux immeubles de bureaux accueillant différentes sociétés. Il est important de préciser que la construction d'un parking s'élève aujourd'hui, à un coût au m² avoisinant celui de la construction d'une habitation. De plus, il y a de moins en moins de places dans les centres urbains pour construire des places de parking. La situation est à ce titre, saturée dans certaines villes telles que Berlin, Londres, Paris ou encore Pékin.

Par ailleurs, de plus en plus d'universités font leur entrée sur ce marché en plein essor. Accessibles au cœur des campus, les voitures sont mises à disposition des étudiants, des enseignants et du personnel d'encadrement. Les universités sont devenues très vite les ambassadeurs de l'autopartage, notamment aux Etats-Unis.

Enfin, les infrastructures et les réseaux des transports en commun ne cessent de se développer. Mais les voyageurs se posent toujours la même question : comment parcourir le dernier kilomètre ? C'est en ce sens que l'autopartage s'invite aujourd'hui dans les aéroports et les gares françaises. Ces lieux sont remplis de voyageurs entrants en recherche de véhicules, et de voyageurs sortants en quête de parkings.



2 Mobility Tech Green, près de 15 années d'expérience dans la gestion de flotte partagée

Avec près de 15 années d'expérience dans le domaine des nouvelles mobilités urbaines et 100 000 utilisateurs actifs en France, en Belgique et en Suisse, Mobility Tech Green s'inscrit comme leader en termes de préconisations, d'innovations et de performances sur le marché de l'autopartage.

Mobility Tech Green développe et commercialise une gamme de solutions technologiques globales (équipement embarqué, gestion informatisée, application mobile) **pour véhicules en autopartage et libre-service.**

La création de Mobility Tech Green SAS découle d'une activité plus ancienne d'autopartage à Rennes, City Rou' mise en place en 2002 par Pascal Roux. Pour poursuivre le développement technique et mieux assurer son financement, la société voit le jour en mai 2009 avec pour objectif principal de commercialiser sa technologie. Elle compte aujourd'hui 10 collaborateurs et a réalisé l'année dernière un chiffre d'affaires de 1 000 000 € sur son exercice avril 2014 – avril 2015.

Mobility Tech Green s'appuie sur l'écosystème breton afin de développer ses solutions et ainsi rester en permanence à la pointe de la technologie. L'ensemble des systèmes sont ainsi conçus et fabriqués en France.

L'équipe

Pascal ROUX : CEO

Pascal a géré plusieurs entreprises dans le domaine des services automobiles. Il a notamment cofondé City Rou', premier opérateur d'autopartage en Bretagne, avant de co-crée et de présider Mobility Tech Green.

Didier HOUAL : Directeur Technique

Avec une forte expérience dans le marketing et la communication alliée à une formation technique, Didier apporte la synthèse entre l'innovation technologique et les marchés émergents. Co-fondateur de Mobility Tech Green, il est en charge de la technique et du développement des nouveaux produits.

Méline HUCHET : Responsable Administratif & Financier

Suite à un BTS Assistant(e) de gestion, Méline intègre un poste de secrétaire-comptable au sein d'une agence de voyage. Elle rejoint ensuite la société Spotplaces en tant qu'assistante de gestion puis en tant qu'adjoite de direction.

Alexandre FOURNIER : Responsable Marketing & Communication

Après des études en Marketing, Alexandre poursuit son parcours au laboratoire de Sciences Po à Rennes en tant que doctorant en Marketing numérique. Ce fan de nouvelles technologies rejoint Mobility Tech Green en août 2013 et s'occupe du marketing et de la communication. Passionné d'astronomie, c'est dans les étoiles qu'il se ressource de son quotidien bien rempli !

Pierre Butin : Responsable Informatique

Amateur de voile et de nouvelles technologies, Pierre est issu d'une formation en électronique et en informatique. Il rejoint Mobility Tech Green en tant que responsable informatique afin d'apporter son expertise dans l'évolution d'e-colibri. Fort d'une expérience de plus de 5 ans dans la conception et le développement de systèmes d'informations, il sera votre interlocuteur technique.

Nathalie Gransard :

Expérimentée en vente B2B dans le domaine de l'électronique et dotée d'une double compétence commerciale et marketing, Nathalie vient d'intégrer Mobility Tech Green en tant que Responsable du Développement Commercial. De la détection d'opportunités à la mise en œuvre de la stratégie, elle est en charge de la croissance de l'activité et garante d'une relation privilégiée clients-entreprise. Passionnée de voyages, de découvertes et de relations humaines, elle aime partager et profiter de la vie !



3 Trois offres d'autopartage pour entreprises et collectivités

De par sa longue expérience, Mobility Tech Green s'adapte en permanence aux nouvelles avancées technologiques afin de proposer des solutions toujours en phase avec les besoins des utilisateurs. La société s'adresse à tous les types d'organisation : de la PME à la multinationale en passant par les collectivités locales, avec une gamme complète de solutions. Ces dernières leur permettent de réaliser des économies substantielles sur leur flotte et de réduire efficacement les émissions de CO2 en favorisant la mobilité. Bouygues Immobilier, Orange, TFI, Assystem ou encore Ineo GDF Suez font d'ores et déjà confiance à l'entreprise rennaise.



3.1 e-Colibri, la solution d'autopartage sur-mesure



e-Colibri est une solution logicielle destinée à **gérer et à optimiser un parc automobile, des véhicules en libre-service ou en autopartage, mais aussi des flottes de loueurs**. Ses fonctionnalités couvrent tout le processus d'utilisation du libre-service automatisé : enregistrement, réservation, géolocalisation, accès au véhicule, facturation et prestations de services (hotline). e-Colibri intéresse les opérateurs d'autopartage, les loueurs de courte, moyenne et longue durée, les intégrateurs de solutions, ainsi que les entreprises et les collectivités locales.

La solution comprend :

- un kit hardware : équipements électroniques embarqués dans les véhicules,
- une solution software hébergée : logiciel applicatif « full web » adaptable et modulable selon les besoins,
- un pack de services managés : communication via le réseau « machine to machine » (M2M)

Entreprises et collectivités

La solution e-Colibri présente plusieurs intérêts :

- l'optimisation de l'usage des véhicules sans pénaliser la mobilité des collaborateurs,
- la réduction de 30 % du parc automobile en moyenne,
- la division par deux du prix de revient kilométrique global,
- un nouvel avantage pour les salariés, avec un service de conciergerie automobile automatique, gratuit aux heures de travail, et payant le soir et le week-end.

L'autopartage public, par délégation de service public

La disponibilité 7j/7 et 24h/24, l'obligation d'immédiateté du service, la géolocalisation des véhicules sont autant d'atouts qui séduisent les services d'autopartage urbains.

- **Les loueurs de courte, moyenne et longue durée ainsi que les intégrateurs de solutions**

Ces acteurs ont recours à e-Colibri pour la mise en place rapide d'une offre d'autopartage et de gestion de flotte, et la possibilité de l'adapter aux besoins spécifiques de chacun de leurs clients.

L'interface de réservation e-Colibri accessible depuis un Smartphone :

L'application permet de réserver un véhicule, de prolonger la location, afficher la géolocalisation des stations ou des véhicules, ainsi que la disponibilité des véhicules. Il est possible de se passer totalement de cartes d'accès, le téléphone permet également d'ouvrir les portes du véhicule et de débloquer l'anti-démarrage.

3.2 Mobilycar, l'offre d'autopartage intégrant le véhicule

Mobilycar, née du partenariat Mobility Tech Green / Europcar Atlantique, s'adresse aux entreprises qui souhaitent s'engager dans une démarche concrète d'éco-responsabilité avec une solution d'autopartage accessible.

Cette offre clé en main comprend :

- le véhicule équipé pour l'autopartage,
- un badge d'accès aux voitures pour chaque conducteur autorisé,
- l'assurance,
- une plateforme de réservation dédiée,
- une assistance téléphonique,
- la formation des équipes.



Les salariés ont la possibilité d'utiliser ce service à titre privé, le weekend par exemple. Un pack 'entretien et nettoyage' du véhicule est de plus, proposé tout comme le GPS à réalité augmentée. A partir d'une flotte de 10 véhicules, Mobilycar s'avère être une option à étudier ! Disponible à partir de 378€ par mois, l'offre varie en fonction de la catégorie du véhicule choisie.

Les plus Mobility Tech Green

Dans le cadre de la mise en place d'un service d'autopartage, chaque client se voit attribuer un interlocuteur dédié pour l'accompagner au quotidien. A ce titre, Mobility Tech Green a mis en place différents indicateurs clés de performance afin de monitorer un parc automobile et réaliser des ajustements sur les besoins de mobilité.

Toutes les données relatives aux véhicules, enregistrées dans le cadre d'une solution d'autopartage Mobility Tech Green, **sont traitées uniquement sur des serveurs français.**

Par ailleurs, faire connaître son service de mobilité est l'un des facteurs clés concourant au succès de ce dernier. Mobility Tech Green propose ainsi un guide de l'autopartage à destination des salariés, un module e-Learning et un accompagnement marketing pour faire vivre la solution dans le temps.

Enfin, Mobility Tech Green réalise des études (comportementales, de satisfaction, d'appréhension et de parc) afin d'obtenir régulièrement des retours d'expérience et enrichir les réflexions sur les évolutions futures.

Témoignages

“ Client Mobility Tech Green depuis plusieurs années, Orange témoigne : « Depuis 2013, nous travaillons avec Mobility Tech Green afin d'expérimenter l'autopartage auprès de nos collaborateurs. Cette première phase a été une vraie réussite ! 1 500 véhicules fonctionneront en autopartage d'ici la fin de l'année 2016. La réservation des voitures est d'une simplicité très appréciée par les utilisateurs. E-Colibri nous permet également de proposer le covoiturage », explique Jean Zermati, Directeur de la Gestion des Véhicules.

“ Depuis plusieurs années, Assystem, groupe international d'ingénierie et de conseil en innovation est lui aussi engagé dans une démarche environnementale responsable, visant à réduire son empreinte écologique au quotidien : « En plus d'optimiser le dimensionnement de notre flotte libre-service, nous souhaitons offrir aux collaborateurs du site un service complémentaire en leur permettant de réserver les véhicules à titre personnel en soirée et en week-end. En optant pour l'autopartage, nous simplifions le parcours utilisateur de la réservation à la restitution du véhicule. Nous allons également réduire notre empreinte carbone en intégrant des véhicules électriques et récents », commente Laetitia Deffains, Directrice Mobilité d'Assystem.



On parle de nous



Mobility Tech Green is bringing some innovation to the B2B car-sharing domain with its Carsharing Ready programme. For a set fee in France of € 59.99 per vehicle, users receive registration, reservation and geo-location of this automated service. Companies also benefit from fleet management, invoicing and service provision, reports L'Automobile & L'Entreprise.

The website quotes Alexandre Fournier (photo), head of marketing and communication at Mobility Tech Green: "We wished to offer small and medium enterprises a monthly car-sharing service, ready to use. This new service sits alongside the company's e-Colibri service, which is designed for large companies. The system works via a box unit installed in each vehicle, and training in use is also provided by Mobility Tech Green. Users have a call centre and reservation platform available to them. Mobility Tech Green is also prepared to provide trial periods for companies which need persuading that car-sharing is for them.



Mobile communications group Orange has announced that it has opted for the 'e-Colibri' service for its car-sharing programme in France. This service is operated by Mobility Tech Green, and will be used in the 100 new vehicles acquired last year by Orange. Company employees will be able to reserve the car-sharing vehicles on-line or via a smartphone for the period of time they need to use them. By using this system, use of a company's fleet is optimised, thus bringing down costs. Each solution is made to measure for the company or association involved. There is the option, for example, for companies to charge their employees for private use, and for on-way rentals, among other elements.

The e-Colibri system was launched 7 years ago for the city of Rennes in France, and has since expanded to various other cities in France, Switzerland and Belgium, where it is used for the Brussels programme 'Zen Car' (photo).

Mobility Tech Green
Making Things Move



Plus d'un milliard de véhicules parcourent actuellement la planète ; selon les Nations Unies, ce chiffre devrait tripler d'ici 2050. À l'heure de la transition énergétique, les progrès réalisés dans le monde de l'automobile et au-delà pourraient nous laisser penser que nous sommes proches d'une solution durable. Et pourtant, toutes ces avancées sont sans effet sur les problèmes liés à la congestion des centres urbains. La seule issue est de remettre en cause la manière de se déplacer. Alexandre Fournier, Responsable Marketing de Mobility Tech Green, propose un tour d'horizon des acteurs et secteurs de l'autopartage qui montent en



La start-up rennaise Mobility Tech Green, qui édite des produits et services à destination des réseaux de véhicules en autopartage, vient de lever 300 000 euros auprès de Nestadio Capital et Sepamat, une société nantaise, spécialisée dans la location de voitures sous diverses enseignes, qui avait déjà participé au financement de l'entreprise lors d'un premier tour de table. « Les actionnaires étaient déjà chez nous. En moins d'une semaine, le tour de table était bouclé. Il fallait renforcer nos fonds propres pour assurer notre croissance, notre capacité d'endettement et notre trésorerie » explique à Frenchweb Pascal Roux, le président.



MobilityTechGreen commercialise et développe une solution technologique globale (équipement embarqué, gestion informatisée, application mobile) pour véhicules en autopartage (carsharing) et libre-service sous la marque e-Colibri. A ce jour, la société revendique travailler avec des collectivités locales comme la Métropole de Rennes ou le Grand Angoulême, mais également avec des entreprises telles que Orange, TF1, Bouygues Immobilier et ING Direct. En 2014, MobilityTechGreen souhaite réaliser un chiffre d'affaires de 1 million d'euros.

« Nous souhaitons avant tout pousser la société civile à réfléchir aux modes de déplacements alternatifs qui existent. En tant qu'acteur dynamique et visionnaire, nous nous devons de porter ce changement », explique Pascal Roux, CEO de Mobility Tech Green.





Le Monde



Autre acteur français, Mobility Tech Green a développé une solution technologique pour gérer les services d'autopartage. Baptisée e-Colibri, cette plate-forme compte 10 000 utilisateurs actifs en France, en Belgique et en Suisse et a convaincu des entreprises comme Bouygues Telecom, Orange et TF1. « En moyenne, e-Colibri permet de réduire le périmètre de la flotte de 30 % et de diviser par deux son prix de revient kilométrique », explique Pascal Roux, son président. Pour accélérer son développement en France comme à l'international, Mobility Tech Green vient de lever 300 000 euros de fonds auprès de Sepamat et Nestadio.



LE FIGARO.fr



Opérateur spécialisé, Mobility Tech Green estime que le déploiement d'une flotte mutualisée permet de réduire de 30 % le nombre de véhicules et de diviser par deux le coût kilométrique. Il a développé une solution logicielle complète pour gérer les réservations des véhicules partagés. Baptisé e-Colibri, cette technologie équipe déjà les flottes de Bouygues Telecom et de TF1 et sert de plate-forme à Alphacity, le service d'autopartage d'Alphabet, loueur longue durée multimarque de BMW.



Flotauto.com
Le portail de la gestion des véhicules professionnels



Le loueur régional du Sud-Ouest Sepamat, franchisé d'Europcar, lance avec Mobility Tech Green, spécialiste des technologies d'auto-partage, un service d'auto-partage clé en main destiné aux PME et PMI. Dénommée Mobilycar, il est proposé sous forme de pack dès 400 euros par mois, incluant tout un ensemble de prestations : du véhicule à la formation des équipes, en passant par la plate-forme de réservation et l'assistance téléphonique. Ce service peut s'enrichir d'options à la carte comme la location pour l'usage privé des salariés ou l'entretien.



Mobility Tech Green
Making Things Move